



# Biovallée

## Plus de 30 ans de foisonnement d'initiatives pour une vallée du vivant

La dynamique collective Biovallée puise sa source dans les années 1970 dans la Vallée de la Drôme qui connaît alors le retour sur le territoire d'habitants déjà sensibilisés aux enjeux écologiques et l'arrivée de quelques pionniers venus des Pays-Bas, de Suisse ou encore d'Allemagne. Elle prend ensuite forme à la fin des années 1980, sous l'impulsion de plusieurs élus du territoire, autour du projet de réhabilitation de la rivière de la Drôme alors fortement polluée. A partir de ces premières pierres se construisent des projets environnementaux de grande ampleur soutenus par les pouvoirs publics dans les années 2010. Une multitude d'initiatives, d'acteurs privés, d'élus, de citoyens émergent au fil des années et nourrissent la dynamique collective de développement durable de la désormais consacrée « Biovallée », la vallée du vivant. A la vitalité et à la diversité de ces initiatives, à la force d'attraction que ce territoire continue d'exercer sur de nombreux nouveaux habitants venant y trouver un nouveau modèle de vie, se mesure le fait que, dans ce territoire, la dynamique pionnière de transition est parvenue à « faire système ».

### Une dynamique aux racines profondément ancrées dans l'histoire du territoire

*« La Vallée de la Drôme est depuis la période romaine un lieu de passage des populations et des idées. »*

Claude Veyret, administrateur de l'association Biovallée & fondateur de l'association Écologie au quotidien

Avec sa longue tradition marchande de route vers l'Italie, le territoire de la vallée de la Drôme est historiquement une terre de transit et d'accueil, de protestants, de républicains espagnols durant la guerre civile, de maquis de la Seconde guerre mondiale. Tout en n'étant pas épargné par les guerres de religion de l'histoire de France (massacres protestants/catholiques, rivalité historique entre ses deux principales villes, Die et Crest), il se caractérise avant tout par une culture

d'ouverture à la diversité des cultures et une capacité à construire sa propre autonomie de territoire enclavé, d'accès parfois difficile. Pour Claude Veyret, militant local passionné par ce territoire, il s'agit d'une forme de « résistance créatrice » développée au fil des siècles et qui alimente encore aujourd'hui la dynamique de la Biovallée.

Dans les années 1970-1980, cette terre marquée par l'exode rural voit s'installer une vague de nouveaux arrivants, quelques français de familles d'origine du territoire mais aussi des hollandais, allemands et suisses, mus par des idéaux d'autonomie et de valeurs post-matérialistes typiques de la génération 1968 ainsi que par des convictions écologiques profondes. Ils s'attachent à mettre en œuvre leurs idées de développement

humain et durable, deviennent des agriculteurs, des entrepreneurs ou des enseignants porteurs d'un modèle différent. L'esprit « pionnier » des nouveaux arrivants contribue dans une certaine mesure à déstabiliser les routines locales existantes et se conjugue à la tradition d'autonomie. La relative pauvreté socio-économique du territoire (cf. encadré page 5) et la perte de tissu d'entreprises poussent tout nouvel arrivant à créer son activité, souvent sur un modèle innovant. L'Herbier du Diois, entreprise créée en 1979 par les familles hollandaises Wartena et Vink effectuant leur « retour à la terre », en est un exemple. Implantée à Vachères en Quint, la ferme devient la première exploitation de plantes aromatiques biologiques du Diois, refusant d'emblée la monoculture.

C'est dans les années 1980, autour du projet d'assainissement de la Drôme, qu'une dynamique collective de développement durable a véritablement été lancée. Dépolluer la rivière fortement souillée par les décharges à l'air libre, les produits chimiques de la viticulture et les vidanges des différentes structures et habitats à proximité représente l'élément fédérateur qui rassemble les énergies, sous l'impulsion cette fois des pouvoirs publics locaux. La Communauté de

communes du Val de Drôme, porteuse d'une politique de l'eau avant-gardiste, joue un rôle moteur. La rivière bénéficie en 1997 du premier Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de France. Parallèlement d'autres projets émergent localement : collecte sélective des déchets (1996), création de l'écosite du Val de Drôme (2000), crèche éco-construite de Aouste, etc. Ce bourgeonnement d'initiatives écologistes innovantes s'amplifie, dans tous domaines. Ce n'est pas par un hasard que c'est sur ce territoire que naissent au tournant des années 1990-2000 Terre de Liens et NégaWatt. En 2006, il devient le premier pôle d'excellence rurale<sup>1</sup> (PER) de France.

Structurer et ancrer durablement un modèle de développement durable, cela demande toutefois des moyens importants. C'est ce qu'apporte le dispositif Grands Projets Rhône-Alpes (GPRA), dont le territoire bénéficie de 2009 à 2015. Retenu comme l'un des sept projets accompagnés par la Région, la Biovallée dispose alors d'un soutien financier de 10 M€ qui lui permet de faire émerger et accompagner 191 actions locales sur des thématiques aussi diverses que les énergies renouvelables, l'agriculture bio à grande échelle et les circuits courts, des filières économiques nouvelles, l'écoconstruction, etc.

#### Historique de la dynamique :

- Impulsion de la dynamique à la fin des **années 1980** autour du projet de revitalisation de la Drôme.
- Création en **2002** de la marque Biovallée.
- La dynamique est reconnue Pôle d'Excellence Rurale (PER) en **2006**.
- Accélération de la dynamique dans le cadre du financement très important (10 millions d'euros) obtenu dans le cadre du dispositif régional Grands Projets Rhône – Alpes (GPRA) de **2009 à 2015**.
- Création de l'association Biovallée en **2012**.

**250** adhérents (acteurs socio-professionnels, des élus communaux et intercommunaux et des habitants)  
**40%** d'agriculteurs bio

**GPRA : 9,4 M€** de subventions pour 191 projets d'un coût global de 29,3 M€ (énergies renouvelables, agriculture et les circuits courts, filières économiques nouvelles, formation des artisans à l'éco-construction...).

« **Territoires d'innovation** » : **12,8 M€** d'investissements (prise de participation) dans 5 entreprises et **5,7 M€** de subventions pour 15 actions regroupant 51 opérations. 30 acteurs locaux bénéficieront directement des financements, d'autres en bénéficieront également de manière indirecte sous forme de prestations auprès des porteurs d'action.

La **gouvernance** de l'association Biovallée intègre les acteurs du territoire au sein de 4 collèges :

- Collectivités
- Acteurs économiques
- Acteurs associatifs
- Habitants

<sup>1</sup> Label, lancé par l'État en 2006, de projets favorisant le développement des territoires ruraux, s'inspirant de celle des pôles de compétitivité en zone urbaine

## Avec la « marque » Biovallée, une ambition forte de devenir l'éco-territoire de référence en Europe, laboratoire de transition dans de multiples dimensions

*« Notre ambition pour l'avenir, c'est de retrouver le lustre d'antan. La Vallée de la Drôme est un territoire rural industriel. Il y a 150 ans, la ville de Crest a été la ville la plus riche du département. Avec Biovallée, on est en train de le reconstruire, dans une logique de respect du vivant. »*

Jean Serret, Président de la Communauté de communes du Val de Drôme

Très vite, saisissant l'enjeu d'attractivité et de mise en synergie des acteurs du territoire, le Président de la Communauté de communes Val de Drôme initie la création de la marque « Biovallée », qu'il prend l'initiative de déposer en 2002. Certains voient dans cette initiative au départ isolée de la communauté de communes une façon de compenser un manque d'identité culturelle propre par rapport aux deux autres, le pays diois et le pays crétois, tous deux forts de leur histoire. Val de Drôme adopte Biovallée dans sa propre signature, mais il faudra attendre 2012 pour créer une association en charge de gérer, animer et promouvoir la marque.

De par sa taille importante et sa vision large et transversale de la transition écologique, la Biovallée devient au fil du temps une dynamique inclusive rassemblant et suscitant un foisonnement d'initiatives diverses, d'acteurs d'horizons et de taille différentes. Les « Rencontres de l'écologie » de Die, l'épicerie coopérative la Carline qui vient de fêter ses 25 ans, la matériauthèque, l'accorderie, le tiers lieu Usine vivante de Crest, le Monastère de Sainte Croix reconstruit par une association mobilisant les habitants par chantier participatif... Les exemples sont nombreux et s'y ajoutent de multiples lieux et initiatives et des médias locaux actifs (radios associatives, presse hebdomadaire, média web) qui valorisent et relayent tous ceux qui, ensemble, font la Biovallée.

*« La Biovallée, c'est la création d'une vision transformatrice, d'une vision positive de l'avenir. Il fallait absolument construire un récit, un*

*nouvel imaginaire autour de cette vallée du vivant. »*

Claude Veyret, administrateur de l'association Biovallée & fondateur de l'association Écologie au quotidien.

La marque Biovallée contribue à bâtir un récit du territoire, notamment dans l'objectif de gagner une forte visibilité à l'extérieur.

Avec pour ambition de devenir l'éco-territoire de référence en Europe, la Biovallée se dote, dans le cadre de la démarche prospective « Biovallée 2040 », d'une charte d'objectifs concrets pour lesquels chaque adhérent doit s'engager à agir : diviser par deux la consommation énergétique du territoire et viser l'autonomie par le développement des énergies renouvelables ; réaliser un réseau de quinze éco-quartiers ruraux ; diviser par deux le volume de déchets acheminés vers les centres de traitement ; ne plus consommer à partir de 2020 de sols agricoles pour l'urbanisation etc.

La Biovallée attire ainsi régulièrement l'intérêt des médias et de divers acteurs, dont de nombreux chercheurs (Olivier de Schutter qui copréside le Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables a par exemple fait de la Biovallée l'un de ses terrains d'étude), y compris à l'international. Le territoire est repéré comme une sorte de laboratoire de transition écologique, notion que les acteurs de la Biovallée déclinent en quatre concepts respectivement liés : l'écologie sociale, environnementale, personnelle et relationnelle. Cette dernière notion, proposée par l'écocentre Les Amanins, est au cœur du projet éducatif alternatif développé par l'école fondée par Isabelle Peloux et le centre de ressources créé par Pierre Rabhi et Michel Valentin. L'expérience originale de démocratie participative de la commune de Saillans, qui inspire d'autres communes à l'aube des prochaines élections municipales, vient en quelque sorte également s'inscrire, en l'élargissant, dans cette dimension de laboratoire de transition. Le « bio » de la Biovallée doit ainsi être entendu, insistent les fondateurs, au

sens de tout ce qui relève du vivant, et appelle, dans une logique de rupture, de nouvelles pratiques.

Alors que le rôle de la marque en termes de visibilité externe du territoire est ainsi indéniable, son appropriation par les acteurs locaux reste partielle. L'objectif de la marque n'est pas clairement perçu par les acteurs du territoire. Pour certains, elle est vue uniquement comme référence à l'agriculture bio alors que la transition à l'œuvre dans la vallée est beaucoup plus large.

## Quel portage aujourd'hui pour favoriser le faire-système ?

Si aujourd'hui 40% des agriculteurs du territoire produisent en bio, sans qu'ils soient membres de l'association Biovallée ou se réfèrent à la marque Biovallée, ce n'est probablement pas par hasard. Au-delà des projets singuliers qu'elle impulse, c'est le signe de l'influence diffuse qu'exerce la dynamique collective sur le territoire depuis trente ans. Cette dynamique de transformation perdure et continue à prospérer notamment grâce à l'implication d'un tissu associatif, d'acteurs économiques, de commerçants, d'agriculteurs, d'habitants, de certains maires, d'acteurs culturels, de nombreux festivals, des rencontres de l'écologie ci-dessus citées... Ce sont ces acteurs et initiatives convergeant par leur vision commune qui sont au cœur de ce mouvement vers le « faire-système ». Est-ce le signe qu'une fois bien ancrée sur le territoire une dynamique collective « s'autoporte » sans avoir absolument besoin d'un soutien central par une structure collective ?

Suite à l'arrêt des financements en 2015 attribués au fonctionnement de la dynamique dans le cadre de Grands Projets Rhône – Alpes (GPRA), l'association Biovallée a en effet connu des crises de gouvernance et son rôle s'est progressivement affaibli. C'est au travers de sa candidature, couronnée de succès, à l'appel à projets national « Territoires d'innovation », géré par la Banque des Territoires au titre du Programme

Le message de la « vallée du vivant » n'est de fait pas approprié par tous. Surtout il n'y a pas à aujourd'hui de produits labellisés ou étiquetés « Biovallée ». Le rôle que joue ou pourrait jouer cette marque en interne du territoire n'est donc pas perceptible. Au final, ce qui compte beaucoup plus, disent les acteurs, c'est ce qu'une adhésion à la charte implique ou devrait impliquer en termes d'engagement et d'actions concrètes réalisées pour consolider la transformation du territoire dans un modèle de développement durable.

d'Investissements d'Avenir, qu'elle s'est préparée à franchir une nouvelle étape.

*« Les trois intercommunalités ont joué le jeu et se sont mis autour de la table pour confier à l'association la gestion de cette candidature ambitieuse à fort enjeu pour le devenir de la Biovallée. »*

*Karine Melzer, administratrice de l'association Biovallée*

L'enjeu financier majeur de l'appel à projets « Territoires d'innovation » a permis de dépasser les freins politiques. Les trois intercommunalités se sont conjointement saisies de l'appel à projets et ont délégué à l'association Biovallée la gestion de la candidature. Celle-ci a pu à cette occasion restructurer sa gouvernance et remobiliser les acteurs pour identifier de nouveaux projets coopératifs de la Biovallée. Quatre axes d'action seront investis : autonomie énergétique avec une plateforme de développement des énergies renouvelables ; pôle d'innovation rurale et de formation (grande bibliothèque de l'écologie et de la transition, développement d'un outil territorial de comptabilité environnementale...); mobilité connectée et décarbonée (renforcement et structuration d'un réseau de ressourceries et de matériauthèques et de boucles locales d'EIT, développement d'une offre de transport partagée pour les personnes et les

marchandises...) ; bioéconomie respectueuse de l'environnement (assainissement des airs contaminés, schéma rural d'économie circulaire de l'eau...). Avec le succès remporté, l'association Biovallée disposera pour plusieurs années des financements nécessaires aux frais d'ingénierie et d'animation de la dynamique collective. Au vu de

cette nouvelle opportunité, la vallée de la Drôme a toutes les chances de conforter la dynamique collective foisonnante qui au fil du temps a permis de conduire sur ce territoire une transition écologique et sociétale systémique et durable.

Nikola Jirglova - Odile Kirchner – Octobre 2019

### Contact

Association Biovallée  
[communication@biovallee.net](mailto:communication@biovallee.net)  
04 26 52 11 22

### Pour aller plus loin :

Site de l'association Biovallée :  
<https://biovallee.net/>

### La Vallée de la Drôme

La Vallée de la Drôme, territoire de la Biovallée, s'étend sur 2200 km<sup>2</sup>. Elle recouvre aujourd'hui trois intercommunalités, jouant un rôle important dans l'impulsion et la construction de la dynamique : la Communauté de communes du Val de Drôme / la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans/ la Communauté de communes du Diois.

Le territoire compte au total 96 communes pour 56 000 habitants. La population augmente continuellement (près de 1% de croissance annuelle – soit 10% en 10 ans), avec l'arrivée d'habitants d'autres territoires, principalement d'origine urbain.

Malgré son dynamisme démographique, le territoire connaît une situation socio-économique peu favorable. Une part importante de la population est en situation de précarité sociale (6,9% de bénéficiaires du RSA, 18% de contrats précaires, 40% de personnes seules dans le Diois...) ou est éloignée des services et des équipements. La partie dioise du territoire, plus enclavée, se singularise par une population globalement plus âgée et plus pauvre.